



Prix de thèse de la Cour des comptes 2023

Après le succès des trois précédentes éditions ([2017](#), [2019](#) et [2021](#)), un nouveau Prix de thèse de la Cour des comptes sera remis par son Premier président en 2023.

Cette récompense est destinée à distinguer les auteurs de thèse soutenues entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 qui contribuent à améliorer les connaissances et l'innovation en matière de finances publiques, en gestion publique ou en évaluation des politiques publiques.

Le prix, d'un montant de 5 000 €, et, le cas échéant, un prix spécial d'un montant de 2 000 €, seront remis sur la base des délibérations d'un jury associant magistrats et universitaires de haut niveau.

Les docteurs souhaitant concourir doivent :

- d'abord signaler leur intention à concourir par voie électronique à l'adresse prixdethese2023@ccomptes.fr afin d'avoir accès à une plateforme en ligne ;
- à soumettre sur cette plateforme, **au plus tard le 31 mars 2023**, l'ensemble des pièces listées à l'article 5 du règlement du prix.

Les thèses peuvent être rédigées en français ou en anglais, sous réserve qu'un résumé long en français y soit adjoint. Sont éligibles les docteurs de nationalité française ou ayant soutenu leur thèse dans une université française.

La remise des prix aura lieu en juin 2023, au palais Cambon.

Le règlement et la liste des membres du jury sont disponibles sur [le site](#) de la Cour des comptes.